

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : Tournoi Rapide de Laragne

La diagonale du fou de Laragne organise le tournoi rapide de Laragne en hommage à Mathieu Chouin le 25 Janvier 2026 au Gymnase des Aurelles rue des Enfants 05300 Laragne-Monteglin

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur

C'est l'annexe A des Echecs Rapide et plus spécifiquement l'article A.5 qui s'applique à l'ensemble du tournoi.

Les appariements se font au Système Suisse par ordinateur (programme PAPI 3.3 8).

Article 3 : Cadence

7 rondes

Cadence : 15 mn avec un incrément de 3 s par coup.

Article 4 : Horaires

Pointage : 09 heures

ronde 1 10 heures

Remise des prix: 17 heures

Les horaires sont indicatifs et peuvent varier selon le déroulement du tournoi.

Dates et horaires des rondes :

1^{ère} ronde **Début à 10h**

2^{ème} ronde **Début à 10h50**

3^{ème} ronde **Début à 11h40**

Pause repas

4^{ème} ronde **Début à 13h30**

5^{ème} ronde **Début à 14h20**

6ème ronde Début à 15h10

7ème ronde Début à 16h00

Article 5 : Inscription et prix

L'inscription est gratuite

Il n'y aura pas des Prix

Article 6 : Classement

Le classement s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = ½, perte = 0).

Le départage entre les ex æquo est effectué par le Buchholz tronqué, le Buchholz puis par la Performance en cas de nouvelle égalité.

Article 7 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) transmet le résultat à l'arbitre dans la table d'arbitrage. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier.

Article 10 : Conduite des joueurs

La conduite des joueurs doit être conforme à la Charte du Joueur d'Échecs affichée dans la salle du tournoi.

Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Il est interdit de fumer dans la salle de jeu, ainsi que dans toute autre zone du site à l'exception des extérieurs.

Dans la salle de jeu, il est interdit aux joueurs d'accéder à un quelconque appareil électronique non spécifiquement autorisé par l'arbitre. Si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.

Article 11 : Arbitrage

L'arbitrage est assuré pour Carlos de Andrés Oterino, Arbitre Open 1 A59349

Article 12 : Commission d'appel

Un jury d'appel sera constitué au cas de litige par les trois premiers joueurs du ranking, un représentant du club organisateur et un représentant du Comité départemental du 05

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur